

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Diffusion culturelle et événements	No SD SD-2024-6113
OBJET	Recommander au conseil d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist pour la mise en oeuvre de la programmation culturelle estivale - volet familiale et Zones musicales 2025 et payer les honoraires totaux de 244 495,43 \$ (incluant les taxes)	
No dossier(s) interne(s) : C.LEMIEUX No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-11-27 Date CM souhaitée : 2024-12-03		
Actions : ENTENTE Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Montant : 244 495,43 \$ Mode de sollicitation : De gré à gré <u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u> Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social <u>Financement</u> Autre source : 60201-7293-00-114190		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Diffusion culturelle et événements	No SD SD-2024-6113
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2023-12-05 CM-20231205-1171 APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - RÉSEAU ARTHIST</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et Réseau Arthist concernant la programmation déléguée culturelle 2024, pour un montant total de 236 626,28 \$;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-5833)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2023-03-07 CM-20230307-210 APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - RÉSEAU ARTHIST</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist concernant la programmation déléguée culturelle 2023, pour un montant total de 237 706,14 \$;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-695)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2022-04-05 CM-20220405-358 APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - RÉSEAU ARTHIST</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist concernant la programmation déléguée culturelle 2022, pour un montant total de 293 110,37 \$;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-1030)</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Diffusion culturelle et événements	No SD SD-2024-6113
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>La Ville est initiatrice et organisatrice d'une programmation culturelle diffusée sur l'ensemble du territoire lavallois. Souscrivant au Plan de développement culturel régional (PDCRL), cette programmation s'articule autour de trois grandes visées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au bien-être des Lavallois en favorisant l'accès à une diversité d'offres culturelles sur l'ensemble du territoire; - Porter une attention particulière aux populations sensibles, vulnérables ou éloignées de la culture; - Développer une offre culturelle inclusive en collaboration et en complémentarité avec les partenaires du milieu culturel lavallois. <p>Tout en demeurant organisatrice de ces projets, la Ville désire retenir les services de l'organisme Réseau ArtHist afin d'agir à titre de programmateur délégué pour la réalisation des événements suivants détaillés à l'entente de service en pièce jointe:</p> <ul style="list-style-type: none"> - une programmation culturelle estivale familiale incluant plusieurs représentations de spectacles au sein du réseau des grands parcs et des parcs animés / entre le 3 juillet et le 15 août 2025; - une programmation culturelle Zones musicales au Centre de la nature incluant plusieurs représentations / entre le 18 juillet et le 9 août 2025; <p>Dans le cadre de ces mandats, Réseau ArtHist a la responsabilité de concevoir, planifier et coordonner les programmations, en accord avec l'équipe de la division diffusion culturelle et événements du SCLSDS. Réseau ArtHist prend en charge les engagements contractuels avec les artistes, de même que les installations et la régie technique.</p> <p>Réseau ArtHist a acquis au cours des 17 dernières années une expérience significative en programmation extérieure et événementielle.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>La somme totale à verser pour cette entente est de : 212 650,95 \$ (avant les taxes). Notez qu'à cela s'ajoute la somme de 8004,61 \$ (avant taxes) restante de la précédente édition et qui sera affectée à la réalisation des mandats confiés en 2025.</p> <p>Le paiement des services de Réseau ArtHist s'effectuera sur dépôt de factures selon les modalités suivantes :</p> <p>1er versement à la signature de l'entente - Budget 2024 Avant taxes: 127 590,57 \$ Taxes incluses: 146 697,26 \$</p> <p>2e versement au 1er juin Avant taxes: 74 427,83 \$ Taxes incluses: 85 573,40 \$</p> <p>3e versement au dépôt du bilan financier basé sur les dépenses réelles encourues pour la réalisation des projets prévus à l'entente de services. Avant taxes: 10 632,55 \$ Taxes incluses: 12 224,77 \$</p> <p>Coût pour l'ensemble de l'entente Avant taxes: 212 650,95 \$ Taxes TPS (5%) 10 632,55 \$ Taxes TVQ (9.975%) 21 211,93 \$ TOTAL pour l'ensemble de l'entente (taxes incluses) 244 495,43 \$</p> <p>Le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social dispose des sommes nécessaires à son budget régulier 2024 et 2025.</p> <p>Annotation(s) : Montant et nature de la dépense prévus au budget.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>Diffusion</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <ul style="list-style-type: none"> - une (1) programmation culturelle estivale familiale (musicales, déambulatoires, circassiennes ou autre) sur le territoire / entre le 3 juillet et le 14 août 2025 ; - une (1) programmation culturelle Zone musicale au Centre de la nature / entre le 18 juillet et le 9 août 2025. 		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Diffusion culturelle et événements	No SD SD-2024-6113
CADRE NORMATIF Exemption art/culture Conformément à l'article 573.3, 4e paragraphe de la Loi sur les cités et villes. Les articles 573 et 573-1 (obligation de procéder par appel d'offres) ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture de biens meubles ou de services reliés au domaine artistique ou culturel.		
REMARQUE(S) Nom du fournisseur: Réseau ArtHist A/S : Sylvie Lemay 397 boul. Des Prairies, bureau 411 Laval, Qc H7N 2W6		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist pour la mise en oeuvre de la programmation culturelle estivale - volet familiale et Zones musicales 2025 et payer les honoraires totaux de 244 495,43 \$ (incluant les taxes); d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente. (CT:1825963)		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1825963 Coût estimé affectant l'année en cours : 133 954,15 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s) Répartition de la dépense nette par année: 2024 133 954.15 \$ 2025 89 302.77 \$ <div style="text-align: right; margin-right: 100px;">-----</div> Total 223 256.92 \$ =====		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours. <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center; width: 45%;"> <u>JETTE, Monsieur FRANCOIS (44743)</u> Trésorier </div> <div style="text-align: center; width: 45%;"> <u>2024-11-26</u> AN - MS - JR </div> </div>		